

Inscription obligatoire

avant le 26 février 2016 au CAUE pour Objat

avant le 4 mars 2016 au CAUE pour Cosnac et St Pantaléon de Larche

nom.....

prénom.....

fonction.....

organisme.....

adresse.....

adresse de facturation (si différente)

.....

ville.....

tél.....

@.....

Participera à la journée technique qui se déroulera à

- Objat, le 3 mars
- Cosnac, le 10 mars
- Saint Pantaléon de Larche, le 17 mars

Le participant s'engage à être présent **toute la journée** et :

joint un **chèque** de 45 euros libellé à l'ordre du CAUE de la Corrèze

règlera 45 euros par **mandat administratif** en contre partie d'une facture

Cachet et Signature :

Public

Agents territoriaux en charge de l'urbanisme, instructeurs des autorisations d'urbanisme, élus accompagnés de leur secrétaire de mairie ou d'EPCI, constructeurs.

Des équipes pluridisciplinaires seront constituées entre stagiaires.

minimum 9 participants et maximum 15 participants.
Formation annulée en dessous de 9 participants.

Horaire

de 09h00 à 17h00
accueil café à partir de 8h45

Lieu

Objat - mairie, salle des expositions
ou **Cosnac** - salle sous le Dojo situé derrière la mairie
ou **St Pantaléon de Larche** - salle des fêtes

Coût Pédagogique

45 euros, repas compris

Contact et inscriptions

CAUE de la Corrèze
1 rue Félix Vidalin - 19000 Tulle
05 55 26 06 48
caue.19@wanadoo.fr

DU CONSEIL AU PROJET

La part du conseil dans les autorisations d'urbanisme



JOURNÉES TECHNIQUES

Objat - jeudi 3 mars 2016

Cosnac - jeudi 10 mars 2016

Saint Pantaléon de Larche -
jeudi 17 mars 2016

OBJECTIF - PROGRAMME

L'OBJECTIF PÉDAGOGIQUE de cette journée technique est de favoriser une meilleure médiation vers le futur porteur de projet dans son accompagnement ou l'instruction de l'autorisation et de faciliter la concertation à partir d'une lecture partagée de notre environnement. Initialement réalisée par le CAUE de la Dordogne à destination des instructeurs en complément de leur approche réglementaire, cette journée est structurée pour offrir des clés de lecture des éléments spatiaux d'un projet de permis de construire (PC).

Elle propose une approche spatiale et globale d'un projet afin de donner les arguments nécessaires pour échanger avec les porteurs de projet ou les pétitionnaires sur les problèmes rencontrés en cours d'élaboration ou d'instruction des dossiers de demande. À partir de la trame d'origine, cette journée est adaptée à l'environnement limousin, corrézien, avec l'objectif de réunir un public pluridisciplinaire pour croiser les pratiques et les expériences.

Il est également proposé de diversifier les contextes d'utilisation de cet outil dans un cadre plus large de sensibilisation et de médiation sur l'urbanisme.

A partir de l'expérience du CAUE et en suivant la démarche de composition d'un dossier de permis de construire, les enjeux architecturaux et paysagers d'un projet d'habitat seront développés et analysés.

INTRODUCTION ET TOUR DE TABLE

- Présentation, formation et parcours des participants, leur rôle dans l'accompagnement du projet ou l'instruction, la présentation de leur structure.

CULTURE COMMUNE DE L'ESPACE PAR LE BIAIS D'UNE APPROCHE GLOBALE

- Comprendre son territoire au travers de l'exemple du département de la Corrèze.
- Démarche contextuelle, du territoire à la parcelle.

APPROCHE SPATIALE ET INTÉGRATION DE LA CONSTRUCTION

- Intégration paysagère et adaptation à la pente.
- Volumes, matériaux et couleurs au travers de la construction individuelle récente.

ATELIERS ET TRAVAUX DE GROUPE À PARTIR D'UN CAS PRATIQUE

- Exercice de lecture, partage d'expériences.
- Analyse de site et proposition d'un parti architectural et paysager en volume à partir de maquettes.

INTERVENANTS

- Catherine DESCHAMPS, architecte conseillère
- Sandra NICOLLE, paysagiste conseillère

